



Extrait du registre des délibérations

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 16 décembre 2025

Albertville, Allevard, Beaujolais, Bonvillard, Cézembre, Cévennes, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grignon, Hauterives, Les Saisies, La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montaillou, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Palud, Plancherie, Queige, Rognax, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Théziers, Tournon, Tournus-en-Saône, Ugine, Venthon, Verreries-Arvey, Villard-sur-Dore

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 9 décembre 2025, s'est réuni le Mardi 16 décembre 2025 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents :

17 administrateurs présents jusqu'à la délibération n°11

18 administrateurs présents jusqu'à la délibération n°35

17 administrateurs présents à partir de la délibération n°36

Nombre d'administrateurs représentés :

Nombre d'administrateurs représentés

Administrateurs présents :

Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Mustapha	HADDOU
Patrick	LATOUR
Franck	LOMBARD
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Patrick	POUPELLOZ
Elisabeth	REY
Claudine	RODRIGUES (<i>à partir de la délibération n°12</i>)
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
André	VAIRETTO (<i>jusqu'à la délibération n°35</i>)
Eliette	VIARD GAUDIN

Administrateurs représentés :

Fatiha BRIKOUI AMAL	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Jean-Pierre ANDRE	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
Yves BRECHE	Avant donné pouvoir à André THOUVENOT

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance

Albertville, Allardaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cévins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blézy, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce, Les Saisies, La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montaillieu, Monthieu, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognax, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tournon-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Daron

Objet : Administration générale – Mise à jour du Document Unique de Délégation du CIAS Arlysère – Abrogation de la délibération n°02 du 17 octobre 2023

Rapporteur : M. le Président

Le Document Unique de Délégation regroupe en un seul document les délégations de pouvoir et/ou de signature accordées au Président, au Vice-Président et au Directeur du CIAS Arlysère :

- Délégation de pouvoir du Conseil d'administration au Président et au Vice-Président (délibération n°1 du 13 février 2024)
- Délégation de fonctions et de signature à M. François GAUDIN, Vice-Président du CIAS Arlysère (Arrêté n°2020-020)
- Délégation de signature à Mme Sophie GHIRON, Directrice générale du CIAS Arlysère (Arrêté n°2024-014)

Il retrace également les missions des Directeurs d'établissements.

Par la présente délibération, il convient de mettre à jour le Document Unique de Délégation du CIAS Arlysère.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- abroge la délibération n°02 du 17 octobre 2023 ;
- prend acte du Document Unique de Délégation du CIAS Arlysère joint en annexe ;
- autorise M. le Président, M. le Vice-Président, Mme la Directrice et les Directeurs d'établissements à signer le Document Unique de Délégations et tous les documents correspondants.

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

